



conventioncitoyennepourleclimat.fr
contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr

Communiqué du collège des garants – session 2

Au terme de cette deuxième session, le collège des garants constate le maintien du très fort degré d'engagement des citoyens membres de la convention pour le climat.

Si la première demi-journée en hémicycle a fait apparaître la nécessité de fixer des règles de prise de parole et de mieux calibrer la durée des interventions des personnalités invitées, l'organisation du travail sous forme de cinq ateliers thématiques a permis de réaliser un très bon équilibre entre la présentation des sujets par une pluralité d'experts et la participation des citoyens.

Le collège considère que ce format a facilité la prise de parole par le plus grand nombre et permis, grâce au principe de participation croisée entre les groupes, de confronter les réflexions sur les questions en débat (Se loger, Se déplacer, Se nourrir, Consommer, Produire Travailler).

Afin de permettre à chacun de disposer du même niveau d'information et d'assurer l'égalité de traitement de chaque membre de la convention citoyenne, le collège des garants estime indispensable de transmettre aux citoyens avant la troisième session l'ensemble de la documentation et les contributions de tous les intervenants.

De la même façon, nous attachons la plus grande importance au fait qu'aucune question posée par les citoyens et non traitée au cours des ateliers ne reste sans réponse.

Enfin, le collège des garants partage la préoccupation d'un grand nombre de citoyens sur les modalités d'intervention des chercheurs au sein de la convention qui prêtent à confusion. Les garants estiment qu'il faut clairement distinguer les travaux des chercheurs et ceux de la convention afin de lever toute ambiguïté sur un quelconque risque d'instrumentalisation.

Le collège des garants